



Formulaire 7
Allégations
Par. 22(2) du Règlement du TDFP

N° du dossier :

Usage interne seulement

Veuillez prendre note :

1. Pour obtenir des renseignements sur le processus de plainte, consulter votre représentant(e) syndical(e), votre spécialiste en ressources humaines ou le site Web du TDFP : www.psst-tdfp.gc.ca.
2. Les adresses fournies seront divulguées aux autres parties à la plainte. (Une adresse professionnelle est préférable.)
3. Vous devez faire parvenir une copie de vos allégations aux autres parties, aux intervenants, le cas échéant, et à la Commission canadienne des droits de la personne, s'il y a lieu. [par. 22(1)]
4. Si vous désirez soulever une question relative à l'interprétation ou l'application de la *Loi canadienne sur les droits de la personne*, vous devez en aviser la CCDP. Vous pouvez utiliser le formulaire 5 à cette fin.

Renseignements concernant le plaignant/la plaignante

☐ M. ☐ Mme	Nom				
Prénom		Autre(s) prénom(s)			
Adresse postale (voir la note 2 ci-dessus)		Ville	Province	Pays	Code postal
N° de téléphone – Travail		Télécopieur			
Ministère ou organisme		Direction/Secteur			
Lieu de travail		Titre du poste et classification			
Adresse électronique					

Renseignements concernant le représentant/la représentante (s'il y a lieu)

☐ Syndicat ☐ Avocat(e) ☐ Autre	Nom de l'organisation				
☐ M. ☐ Mme	Nom				
Prénom		Autre(s) prénom(s)			
Adresse postale		Ville	Province	Code postal	
N° de téléphone – Travail		N° de téléphone – Cellulaire			
Adresse électronique		Télécopieur			

Renseignements concernant la plainte

N° de dossier du TDFP :

Veuillez décrire de façon détaillée les allégations et les faits pertinents sur lesquels votre plainte est basée.
Au besoin, annexe d'autres pages.

Signature

Date

Faire parvenir le formulaire dûment rempli au :

Directeur exécutif
Tribunal de la dotation de la fonction publique
240, rue Sparks, 6^e étage ouest
Ottawa, ON K1A 0A5

Télécopieur : (613) 949-6551
Courriel : Director.directeur@psst-tdfp.gc.ca